

Le taux de bancarisation s'établit à 64%

Le taux de bancarisation, mesurant le nombre de comptes ouverts sur les livres des banques rapporté à la population totale, s'est accru de près de 4 points à 64%, proche du niveau ciblé par Bank Al-Maghrib, selon le rapport annuel sur la supervision bancaire réalisé par la Banque centrale au titre de l'exercice 2014.

« Cette hausse témoigne de l'engagement des banques, sous l'impulsion de la Banque Centrale, de capter de nouveaux clients et de promou-

voir l'inclusion financière », explique Bank Al-Maghrib dans son rapport.

La couverture territoriale des guichets continue de renfermer, toutefois, des situations disparates, souligne l'institut d'émission, faisant savoir que le niveau de bancarisation s'avère élevé dans les régions urbaines et reste encore faible dans les zones rurales.

De son côté, le nombre de cartes bancaires a poursuivi son trend haussier en 2014, augmentant de 1,2 million d'unités à 11 millions de cartes, soit 11,7% par rapport à 2013, relè-

ve le rapport, précisant que près de 56% de ces cartes sont émises par deux banques.

Bien que le nombre d'opérations de paiement enregistre une croissance continue, les cartes demeurent utilisées pour l'essentiel comme instrument de retrait de fonds, déplore cette institution financière.

En parallèle, le nombre de guichets automatiques bancaires s'est élevé à 6.234, soit 1,8 guichet pour 10.000 habitants et 9 guichets pour 1000 km², contre respectivement 0,6 et 2,4 guichets, il y a dix ans.

A fin 2014, le nombre d'établissements de crédit et organismes assimilés agréés au Maroc s'est maintenu à 84 établissements, répartis entre 19 banques, 34 sociétés de financement, 6 banques offshore, 13 associations de micro-crédit, 10 sociétés intermédiaires en transfert de fonds, la Caisse de dépôt et de gestion (CDG) et la Caisse centrale de garantie (CCG).

Au cours de 2014, l'Etat s'est désengagé totalement du capital de la Banque Centrale Populaire, suite à la cession

d'une part de 6% aux Banques populaires régionales, rappelle la même source, affirmant que la présence de l'actionnariat public demeure majoritaire dans 5 banques et 4 sociétés de financement.

L'actionnariat privé détient plus des deux tiers du capital du système bancaire, selon la banque centrale qui note que l'actionnariat étranger continue d'être majoritaire dans 15 établissements de crédit, dont 7 banques et 8 sociétés de financement et, dans la plupart des cas, d'origine française.

La répartition régionale des guichets, dépôts et crédits est restée globalement stable, en comparaison avec les années précédentes. Ainsi, la région du Grand Casablanca continue d'occuper la première position avec 24% des guichets, 38% des dépôts et 64% des crédits, suivie par la région de Rabat-Salé-Zemmour-Zaër avec 11% des guichets, 14% des dépôts et 13% des crédits. La région de l'Oriental se place toujours en 3ème rang avec 9% des guichets et des dépôts et 2% des crédits.

